



ÊTRE ADMINISTRATEUR : ENJEUX ET RESPONSABILITÉS DU BÉNÉVOLAT DE GOUVERNANCE

Ancrées dans un territoire depuis des décennies, voire des siècles, les organisations privées non lucratives revendiquent leurs rôles auprès de leurs concitoyens.

Cet engagement pour créer du lien, pour innover au quotidien nécessite une gouvernance porteuse de sens, consciente de ses responsabilités et outillée

à la hauteur des enjeux qu'elle représente. Cette formation de deux jours destinée aux administrateurs va leur permettre de s'outiller pour un plein exercice de leurs responsabilités et pour assumer des décisions ajustées et adaptées.

OBJECTIFS

- Repérer et analyser les déterminants de la responsabilité des administrateurs dans la gouvernance des associations
- Identifier les champs de compétences respectifs des gouvernants et des dirigeants
- S'approprier les outils au service de cette gouvernance

CONTENU

Analyse de la gouvernance privée non lucrative

Les facteurs d'identités du secteur privé non lucratif
Le rôle et les missions des administrateurs
L'enjeu du renouvellement des administrateurs

La responsabilité des administrateurs au regard de l'objet de l'association

Une responsabilité vis-à-vis des usagers : l'administrateur garant des droits...
Une responsabilité vis-à-vis des salariés : veiller aux conditions de travail, formations...
Une responsabilité vis-à-vis du territoire : mailler, innover, ouvrir pour la couverture des besoins...

La responsabilité juridique des administrateurs

La responsabilité des administrateurs en regard de la responsabilité de l'association en tant que personne morale
Les dirigeants de fait
La responsabilité civile
La responsabilité pénale
Les risques financiers encourus

Les outils au service de la gouvernance et de la dirigeance

Les champs de compétences respectifs : le binôme Président/Directeur, garant de la pérennité des organisations
Les statuts et le règlement intérieur : les points de vigilance sur leur contenu, leur adaptation aux enjeux de la structure
Les instances associatives (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau) : leur rôle, leur articulation, l'organisation de leur travail
Les délégations de pouvoirs et les documents uniques de délégation (DUD) : des outils au service de la responsabilité
Le projet associatif ou institutionnel / le projet d'établissement : entre distinction et cohérence
Les outils de décisions : sécuriser le processus

7 & 8 novembre 2017 Paris 632 € par personne 2 jours 01 53 98 95 03 formation@fehapp.fr	Janvier
	Février
	Mars
	Avril
	Mai
	Juin
	Juillet
	Août
	Septembre
	Octobre
	Novembre
	Décembre

Prérequis

Connaissances de base du fonctionnement associatif

PUBLICS

- Présidents
- Administrateurs
- Directeurs généraux et directeurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques
- études de cas
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Avocat spécialisé dans le secteur privé non lucratif
- Chargé de projets vie associative